



DUREE

1 jour (7 heures)

PUBLIC

Chargé de sécurité de prévention
Responsable opérationnel en charge de l'évaluation des risques
Chef d'établissement
Responsable des Ressources Humaines
Membre du CHSCT ou élu du CSE

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Respecter l'obligation de mettre à jour et de faire vivre le document unique
Utiliser le document unique comme outil de prévention

METHODES PEDAGOGIQUES

Stage réalisé en intra permettant de travailler concrètement à partir des réalités de l'entreprise et avec ses documents.

EVALUATION

Test en fin de stage
Attestation de formation

INTERVENANT

Formateur consultant, spécialiste en Droit du Travail et Gestion Sociale

LIEU

Chez EvryWare ou sur site Client.

La périodicité de la mise à jour

- Au moins une fois par an
- En cas de survenance d'un fait saillant en cours d'année

Le contenu de la mise à jour

- Redéfinir le cas échéant les unités de travail
- Vérifier que les préconisations faites sur la période antérieure ont été respectées
- Tenir compte des évolutions réglementaires mais aussi de celles liées à l'activité, aux méthodes de travail et aux produits et outils utilisés

La procédure de mise à jour

- Les documents ou événements à prendre en compte
- La participation des salariés
- L'avis de la médecine du travail

La communication sur le Document Unique

- La consultation du CHSCT
- L'information des salariés
- La mise à disposition de la médecine du travail, des services de l'inspection du travail et de la CRAM



Mise à jour du document unique d'évaluation des risques